

# Recyclage CACES R482 - Catégorie A

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CIPECMA COLLECTIVITES  
Rachel POUPARD  
05.46.56.23.11  
rpoupard@cipecma.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Etre apte médicalement par la médecine du  
travail pour la catégorie désignée. Savoir lire  
et écrire la langue française.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Appliquer la recommandation R482 dans son activité. Assurer les travaux de base à l'aide d'un engin de catégorie A sur un chantier. Assurer l'entretien journalier des engins. Rendre compte des anomalies constatées.

## Contenu et modalités d'organisation

**FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE** Appliquer la recommandation R 482 dans son activité : Identifier les rôles et responsabilités de chacun. Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courante des engins de chantier. Identifier les différents organes de service et dispositifs ainsi que leur rôle. Connaître les facteurs d'instabilité des engins. Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir. Connaître les règles de circulation applicables aux engins de chantier. Utiliser du matériel conforme à la réglementation. Mesurer les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages. Assurer les travaux de base à l'aide d'un engin de catégorie A sur un chantier : Circuler à vide et en charge, en marche avant et marche arrière, en ligne droite et en virage selon un parcours défini. Charger une unité de transport. Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock. Réaliser une tranchée. Positionner les engins pour le chargement. Vider la benne. Compacter une plate-forme ou une piste. Approcher un talus. Réaliser des opérations de levage de charge. Effectuer le chargement et déchargement des engins sur un porte engins (préparation au transport, préparation à l'arrimage, mise en sécurité). Assurer l'entretien journalier des engins: Réaliser une prise de poste efficace et des vérifications journalières. Interpréter les pictogrammes des produits dangereux. Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés. Identifier les risques divers liés aux opérations de maintenance. Rendre compte des anomalies constatées : Réaliser une fin de poste efficace. Renseigner les documents éventuels. Communiquer sur les problèmes rencontrés durant la journée. **TESTS THEORIQUE ET PRATIQUE (7h00)**  
**DEROULEMENT** Conformément au décret n° 98-1084 du 02/12/98 (article R 233 – 13 – 19) du Code du Travail, cette formation respecte une alternance de théorie et pratique. La formation théorique et méthodologique viendra renforcer cet apprentissage. **VALIDATION** Après le

Durées de la formation \*14h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

## Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie A  
engins compacts - Sans niveau spécifique

MON  
COMPTE  
FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00430329	du 01/01/2024 au 31/12/2024	(17)	CIPECMA COLLECTIVITES		MON COMPTE FORMATION	FPC